

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2015**

PRESENTS : Monsieur WERMEILLE, Maire
Mesdames MAITREJEAN, MISCHLER et DUMETIER
Messieurs DUBOZ, REYMOND, CUINET, GUTRIN, LUX, MICHEL, MORINIÈRE, PIERRECY,
et VUILLET

EXCUSE AYANT DONNE POUVOIR : Mme GLISZCZYNSKI, pouvoir à Mme MAITREJEAN

EXCUSE : M. Thierry NOEL

Date de la convocation : 26/03/2015

Madame MAITREJEAN est nommée Secrétaire de séance.

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 12 FEVRIER 2015

Le compte-rendu de la réunion du 12 février est approuvé par les personnes présentes lors de cette réunion.

II – DELIBERATIONS

1 – Périmètre de protection de la source : projet d'arrêté préfectoral pour le lancement de l'enquête publique

Le conseil doit délibérer pour approuver le projet d'arrêté préfectoral défini à partir des propositions de l'hydrogéologue agréé, déclarant d'utilité publique la dérivation des eaux et l'établissement des périmètres de protection et autorisant l'utilisation de l'eau en vue de la consommation humaine pour le point d'eau de la Source de la Forge.

Approuvé à l'unanimité.

2 – Taxes directes locales 2015

Le conseil se penche sur la question d'augmentation des taux, du fait de la baisse des dotations de l'Etat qui, d'ici trois ans, diminueront de près de 30 000 €.

Monsieur le Maire rappelle que les taux des différentes taxes n'ont pas augmenté depuis 2001, mais que chaque année, la base d'imposition évolue.

Monsieur Lux demande si on connaît le montant de la baisse de la consommation électrique, suite à la réduction de l'éclairage public. Il lui est répondu qu'il faut attendre le mois de juillet pour connaître les chiffres de la consommation sur une année entière.

Le conseil décide, à l'unanimité, de connaître les économies réalisées avant d'étudier une éventuelle augmentation.

Le conseil, à l'unanimité, décide de conserver les taux actuels, soit :

- Taxe d'habitation	:	5.37 %
- Taxe Foncier bâti	:	11.55 %
- Taxe Foncier non bâti	:	27.09 %

Monsieur Wermeille rappelle que le montant de la compensation de la taxe professionnelle versé par la Communauté de Communes est déduit des charges transférées dans le cadre de la compétence Ecoles.

3 – Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Le conseil doit fixer, comme chaque année, le taux qui sera appliqué pour le calcul de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2015, soit :

Montant versé au SICTOM par la commune = $\frac{58\,838.74}{707\,225} = 8.32 \%$

Base prévisionnelle

707 225

Rappel du taux 2014 : 8.48 %

Voté à l'unanimité

4 - Financement de la contribution de la commune au SICTOM au titre de l'année 2015

Monsieur le Maire rappelle que le conseil, chaque année, doit décider du mode de financement de la contribution incombant à la commune au profit du SICTOM de Champagnole.

Le montant de cette contribution s'élève pour 2015 à 58 838.74 €.

Le conseil peut :

- soit couvrir la dépense à l'aide de ressources générales,
- soit couvrir la dépense à l'aide des contributions directes qui seront directement recouvrées par les Services Fiscaux au profit du syndicat,
- soit recourir à une combinaison de ces deux moyens de paiement.

Le conseil, à l'unanimité, décide de maintenir le même type de financement que les années précédentes, soit couvrir la dépense à l'aide de ressources générales.

II – BUDGET EAU

1 – Compte de Gestion 2014

Le compte de gestion, dressé par Madame le Receveur-Percepteur, est en tout point semblable au compte administratif.

Il est adopté à l'unanimité

2 – Compte Administratif 2014

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	28 460.50			13 688.25	14 772.25	
Opérations exercice	52 823.53	53 166.44	2 606.57	12 157.01	55 430.10	65 323.45
TOTAUX	81 284.03	53 166.44	2 606.57	25 845.26	70 202.35	65 323.45
RESULTATS DEFINITIFS	28 117.59			23 238.69	4 878.90	

Monsieur le Maire se retire pour permettre au conseil de voter le compte administratif qui est adopté à l'unanimité

Le résultat du budget eau tend à s'améliorer. Il va vers l'équilibre pour l'année 2014.

Le résultat est bon.

3 – Budget Primitif 2015

Le conseil décide de voter le budget par chapitres.

N°	CHAPITRES	2015
		Propositions
002	Déficit antérieur reporté	28 118.00
011	Charges à caractère général	31 400.00
012	Charges personnel	4 700.00
014	Atténuations de charges (redevances)	8 300.00
65	Autres charges gestion courante	
67	Charges exceptionnelles	
042	Opérations d'ordre (amortissements)	12 160.00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		84 678.00

N°	CHAPITRES	2015
		Propositions
70	Ventes produits	56 165.00
74	Subvention d'exploit (virt commune)	26 213.00
77	Produits exceptionnels	1 190.00
042	Opérations d'ordre (amort.subventions)	1 110.00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		84 678.00

N°	CHAPITRES	2015
		Propositions
001	Déficit antérieur	
20	Immobilisations incorporelles	15 000.00
21	Immobilisations corporelles	28 285.00
23	Immobilisations en cours	
040	Opérations d'ordre (amort.subventions)	1 110.00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		44 395.00

N°	CHAPITRES	2015
		Propositions
001	Excédent antérieur reporté	23 230.00
021	Virement section exploitation	
13	Subventions d'investissement	9 000.00
040	Opérations d'ordre (amortissements)	12 165.00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		44 395.00

Vote du budget primitif 2015 à l'unanimité.

III – BUDGET LOTISSEMENT

1 – Compte de Gestion 2014

Le compte de gestion, dressé par Madame le Receveur-Percepteur, est en tout point semblable au compte administratif.

Il est adopté à l'unanimité

2 – Compte Administratif 2014

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	304.67		7 292.09		7 596.76	
Opérations exercice	697 667.97	697 667.97	688 903.29	622 292.09	1 386 571.26	1 319 960.06
TOTAUX	697 972.64	697 667.97	696 195.38	622 292.09	1 394 168.02	1 319 960.06
Résultats de clôture	304.67		73 903.29		74 207.96	
RESULTATS DEFINITIFS	304.67		73 903.29		74 207.96	

Monsieur le Maire se retire pour permettre au conseil de voter le compte administratif qui est adopté à l'unanimité.

3 - Budget Primitif Lotissement 2015

Le budget est voté par chapitres.

N°	CHAPITRES	2015	N°	CHAPITRES	2015
		Propositions			Propositions
002	Résultat reporté	305.00	70	Produits des services (ventes terrains)	281 867.00
011	Charges à caractères général	5 650.00	77	Produits exceptionnels	5 380.00
66	Charges financières	10 000.00			
023	<i>Op. ordre : Virement t à la section investissement</i>	296 554.00			
042	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	679 293.00	042	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	704 555.00
043	<i>Op. ordre intérieur de section</i>	10 000.00	043	<i>Op. ordre intérieur de section</i>	10 000.00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		1 001 802.00	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		1 001 802.00

N°	CHAPITRES	2015	N°	CHAPITRES	2015
		Propositions			Propositions
001	Résultat reporté	73 904.00	16	Emprunts et autres dettes (virement commune)	73 000.00
1641	Emprunt	280 000.00	021	<i>Op. ordre : Virement de la section de fonctionnement</i>	296 554.00
040	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	704 555.00	040	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	688 905.00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		1 058 459.00	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		1 058 459.00

Vote du budget à l'unanimité.

IV – BUDGET COMMUNE

1 - Compte Administratif 2014

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		98 966.87	47 500.06		47 500.06	98 966.87
Opérations. exercice	419 194.44	455 294.11	231 199.59	245 687.09	650 394.03	700 981.20
TOTAUX	419 194.44	554 260.98	278 699.65	245 687.09	697 894.09	799 948.07
Résultats de clôture		135 066.54	33 012.56			102 053.98
Restes à réaliser						
TOTAUX COMULES		135 066.54	33 012.56			102 053.98
RESULTATS DEFINITIFS		135 066.54	33 012.56			102 053.98

Monsieur le Maire se retire pour permettre au conseil de voter le compte administratif qui est adopté à l'unanimité

2 - Compte de Gestion 2014

Le compte de gestion, dressé par Madame le Receveur-Percepteur, est en tout point semblable au compte administratif. Il est adopté à l'unanimité.

3 - Affectation du résultat

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'exercice 2014 a généré un excédent de fonctionnement cumulé de 135 066.54 €.

Cette somme est affectée pour 33 012.56 € en investissements et pour 102 053.98 € en report sur la section de fonctionnement.

Voté à l'unanimité.

4 - Subventions versées aux associations

Sur proposition du CCAS, le conseil décide, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes :

- Foyer Rural	50 €
- Club « Les Fougères »	50 €
- Chorale « Crescendo »	50 €
- Les Gratteurs du Bief	50 €
- La mauvaise herbe	50 €
- Les Loisirs Créatifs	50 €
- Les Cerisiers Câlines	160 €
- Banque alimentaire	200 €
- Semons l'Espoir	140 €
- Restos du Cœur	200 €

Lors de la dernière réunion du CCAS, un des membres a demandé pourquoi la commune n'apporterait pas une aide également au « Secours Catholique ».

Il est précisé que le CCAS est membre de la Banque alimentaire, et aide les Restos du Cœur. Ainsi les personnes qui en ont besoin peuvent s'adresser à ces organismes ou solliciter une aide directe du CCAS.

Le conseil à l'unanimité, décide de continuer d'accorder les subventions aux mêmes associations que les années précédentes.

5 – Budget Primitif 2015

Le conseil prend connaissance des propositions d'investissements pour l'année 2015 et décide de valider les projets suivants :

INVESTISSEMENTS	BP 2015 Dépenses	Observations
SIDEC : - Eclairage public Rénovation 3^{ème} tr	6 400	Montant de l'opération : 12 800 € TTC
Bois et forêt	6 415	Travaux sylvicoles
Acquisition parcelle bois (M. Bellague)	2 750	Achat + frais de notaire
Eclairage tracteur	700	
Matériel informatique	2 000	
Matériel incendie	500	
Illuminations	2 000	
Poubelles (2)	900	
Bancs (2)	700	
Panneaux d'affichage (2)	1 600	
Dalles abris bus (3)	3 200	

Le conseil décide de voter le budget par chapitres

N°	CHAPITRES	2015	N°	CHAPITRES	2015
		Propositions			Propositions
011	Charges à caractère général	141 381.00	002	Excédent antérieur reporté	102 053.00
012	Charges de personnel	166 362.00	024	Produits des cessions	
65	Autres charges gestion courante	139 726.00	70	Produits des services	82 100.00
66	Charges financières	16 700.00	73	Impôts et taxes	232 252.00
67	Charges exceptionnelles		74	Dotations et participations	126 238.00
022	Dépenses imprévues		75	Autres produits gestion courante	21 000.00
023	<i>Virement section d'investissements</i>	92 250.00	76	Produits financiers	350.00
042	<i>Opérations d'ordre</i>	7 574.00	77	Produits exceptionnels	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		563 993.00	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		563 993.00

N°	CHAPITRES	2015	N°	CHAPITRES	2015
		Propositions			Propositions
001	Solde d'exécution d'investissement .reporté	33 013.00	001	Solde d'exécution d'investissement .reporté	
16	Remboursement d'emprunts	16 946.00	10	Dotations Fonds divers Réserve	48 520.00
20	Immobilisations incorporelles		13	Subventions d'investissement	1 830.00
204	Subventions d'équipement	6 400.00	16	Emprunts	
21	Immobilisations corporelles	20 815.00	021	<i>Virement de la section fonctionnement</i>	92 250.00
23	Immobilisations en cours		040	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	7 574.00
27	Autres immos financières	73 000.00	041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		150 174.00	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		150 174.00

Le budget primitif est voté à l'unanimité

VI – DOSSIERS EN COURS

- M. Julien Janet demande l'autorisation d'installer son camion de vente de pizzas sur la commune, les mercredis de 17 h 30 à 22 h.

Le conseil donne son accord.

- M. le Maire donne lecture de la proposition de Jura Habitat, pour une mission d'étude de faisabilité économique et financière, concernant la réfection des bâtiments communaux.

Le montant de cette prestation s'élève à 2 268 € TTC.

- Il est prévu de faire une information sur le Cize Infos, des problèmes de pollution, suite au courrier adressé par la Gaule Régionale Champagnolaise.

Cette lettre sera affichée avec le compte-rendu.

CIZE, le 7 avril 2015

Le Maire,